



École Côte-du-Nord
15, rue Des Groseilliers
Gatineau, Québec J8Z 1M4
Téléphone 819-771-9773
Télécopieur 819-771-1556

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'école Côte-du-Nord tenue virtuellement, le 31 mai 2021, à 18h45 et à laquelle **sont présents**:

Monsieur Benoit Brière, *président*
Madame Gaëlle Tientcheu, vice-présidente
Madame Chantal Cléroux, *Secrétaire*
Madame Christelle Element, Service de garde / trésorière
Madame Kim Anne de Champlain, directrice
Monsieur Antoine Pelletier, *TES*
Madame Ariane Bernard-Piché, parent
Madame Isabelle Crevier, parent et Comité de parents
Madame Isabelle Rollin, enseignante
Madame Marjorie Gasse, substitut
Madame Nicole Fortin, enseignante
Madame Suzanne Courchesne, enseignante
Madame Geneviève Bolduc, parent, membre de la communauté
Invitée : Madame Chantal Labelle, direction

Absents : Monsieur Martin Lambert, parent (m)
Monsieur Alex Vaillancourt, enseignant (m)

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

L'ouverture de la rencontre s'est faite à 18h47. Le président a souhaité la bienvenue aux membres et a confirmé le quorum. Monsieur Brière a tenu à souligner la présence de Madame Chantal Labelle qui assumera le poste de direction de l'école au 1er juillet prochain, suite au départ de Madame Kim Ann De Champlain. Les membres se sont présentés à tour de rôle.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président a procédé à la lecture de l'ordre du jour. Il a été demandé d'ajouter au point 6 à l'ordre du jour ;
d) Grèves du personnel de soutien du 9 juin prochain;
e) Formulaire de services

Il a également demandé de déplacer le point 5-f au point 6 f

f) Sorties éducatives (Fiche #16)

Proposé par : Madame Isabelle Crevier

Appuyé par : Madame Suzanne Courchesne

CE 20-21-25

3. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Il a été proposé d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 12 avril dernier avec les corrections apporter au paragraphe 6 C du

Paragraphe initial :

Frais demandés aux parents: Comme chaque année, la CSSPO fixe un montant maximal pour les frais demandés aux parents. Pour les cahiers d'activités, le maximum est de \$55 et pour les reproductions il est de \$20. L'équipe-école fait des efforts pour que les frais demandés aux parents soient au minimum. Donc, pour l'année scolaire 2021-2022, les frais seront comme suit ;

1 ^{re} année : 35,90\$	2 ^e année : pas de frais
3 ^e année : 26,15\$	4 ^e année : 37,25\$
5 ^e année : 49,85\$	6 ^e année : 38,85\$

Correction :

- a. **Frais demandés aux parents:** Comme chaque année, le CSSPO fixe un montant maximal pour les frais demandés aux parents. Pour les cahiers d'activités, le maximum est de \$55 et pour les reproductions il est de \$20. L'équipe-école fait des efforts pour que les frais demandés aux parents soient au minimum. Donc, pour l'année scolaire 2021-2022, les frais de cahier seront comme suit ;

Année	Montant	Année	Montant
1 ^{re} année	35,90\$	2 ^e année	
3 ^e année	26,15\$	4 ^e année	37,25\$
5 ^e année	49,85\$	6 ^e année	38,85\$
Et les frais de reproduction à tous les niveaux seraient de 20\$			

Proposé par : Madame Fortin

Appuyé par : Madame Courchesne

CE 20-21-26

5. CORRESPONDANCES

Aucune Correspondance

6. DÉCISIONS

- a. **Budget 2021-2022 (Fiche#23) :** La directrice a présenté le budget pour l'année 2021-2022. Les membres ont proposé d'approuver le budget tel que présenté.

Proposé par : Madame Element

Appuyé par : Madame Courchesne

CE 20-21-27

- b. Règlements de l'école (Fiche #07) :** Les membres ont fait part à la directrice de quelques changements nécessaires au document. Mme de Champlain a relevé l'importance de suivre les règlements concernant la conduite à l'école. Elle recommande d'adopter le document avec les modifications.

Proposé : Madame Cléroux

Appuyé : Monsieur Courchesne

CE 20-21-28

- c. Bilan au plan d'action pour un climat sécuritaire (Fiche #06) :** Le dernier sondage qui a été fait avec les élèves de l'école date de 2019-2020. Un autre sondage devra être réalisé pour l'année 2021-2022. La directrice suggère que le comité soit composé d'enseignants et d'un membre du service de garde.

La directrice a mentionné que la réflexion amorcée par l'élaboration du bilan a permis de constater qu'en matière de dénonciation, les résultats méritent d'être améliorés. Le comité recommande qu'on s'attarde universellement à l'enseignement explicite de la définition de la dénonciation, de son utilité et des modalités d'application.

Le comité recommande aussi le maintien des récréations réparties. En donnant de l'espace de jeu aux élèves, nous avons grandement diminué les conflits.

Finalement, le comité recommande qu'un comité représentatif soit instauré afin de permettre la mise en place de la valorisation des comportements positifs. Ce comité travaillera particulièrement au déploiement, à l'actualisation concrète du programme et à la régularisation systématique des actions prises.

Proposé par Madame Courchesne

Appuyé par : Madame Tientcheu

CE 20-21-29

- d. Liste des effets scolaires (Fiche #08) :** Les membres, ayant pris connaissance de la liste des effets scolaire pour l'année prochaine, ont demandé qu'un thermos et une gourde soit ajouter aux listes à la section facultative.

Il est proposé d'approuver les listes telles que présentées avec les ajouts.

Proposé par : Madame Courchesne

Appuyé par : Madame Crevier

CE 20-21-30

- e. Traiteur à l'école (Fiche #11) :** Après discussions, les membres sont venus à la conclusion de ne pas avoir recours au service de traiteur pour l'année 2021-2022, car la demande n'est pas suffisante. Toutefois, les membres se réservent le droit de faire affaire avec un traiteur advenant une augmentation de la demande.

Proposé par : Madame Courchesne

Appuyé par : Madame Tientcheu

CE 20-21-31

7. INFORMATION

a. Bilan Covid 19 : La directrice a informé les membres que le formulaire de consentement pour la vaccination scolaire, avait été remis aux élèves de 12 ans et plus, pour un total de 30 élèves. À ce jour, il y avait le tiers des élèves éligibles au vaccin qui avaient déjà été inoculés. Donc, l'école organisera le transport pour que les 15 enfants se rendent au Palais des congrès afin de recevoir leur vaccin.

b. Bilan au plan d'action au projet éducatif (Fiche#05) : L'école s'est fixé 3 objectifs pour son plan d'action ;

1^{er} Objectif : Assurer un milieu de vie saine et sécuritaire : le bilan du plan d'action pour un climat sécuritaire exprime une diminution des actes de violence à l'école. Cette diminution est expliquée par la présence maintenant de récréations séparées. Il y a moins d'élèves dans la cour pendant les périodes à l'extérieur. Il y a plus d'espace réparti. Nous considérons que ce fut un impact positif de la pandémie et recommandons le maintien de l'horaire des récréations comme tel.

2^{ème} Objectif : Augmenter le sentiment d'appartenance : Les mesures sanitaires n'ont pas permis de réaliser des activités rassembleuses. En fait, pour maintenir vivant un fort sentiment d'appartenance, les équipes ont vécu des activités dans les aires ou les bulles-classes. Il existe un désir de prévoir des activités-écoles et d'en diffuser les bénéfiques et c'est ce qui devra être travaillé l'an prochain, dans la mesure des capacités de rassemblements permises.

3^{ème} Objectif : Augmenter la moyenne en lecture : Pour atteindre cet objectif, un seul moyen a été réalisé et c'est celui de l'organisation de l'horaire pour favoriser les rencontres des équipes de travail. Il n'a pas été possible de travailler à déterminer les savoirs essentiels en équipe de travail parce que les contraintes de la pandémie ne l'ont pas permis : annulation des rencontres parce que le présentiel n'est pas permis, les suppléants en fonction pour cause d'isolement. Il faut, par contre, préciser que le moyen d'identifier les savoirs essentiels devient prioritaire et que le personnel y est mobilisé. Il s'agit maintenant de permettre la mise en œuvre en déterminant des temps de travail collectif et de prévoir l'accompagnement des équipes dans cette tâche.

c. Cahiers d'activités : Il avait été suggéré par la direction de faire la vente de cahiers scolaire à l'école pour que tous les élèves l'aient en leur possession. Étant donné que le CSSPO ne supporte pas le projet, la directrice s'est tournée vers la coop du cégep de l'Outaouais. Celle-ci est prête à faire la vente des cahiers d'école. Quelques détails restent à être confirmés en ce qui concerne où se fera la vente, à l'école ou au cégep. Est-ce que les parents devront se procurer une carte de membre de la coop ? Mme de Champlain sera en mesure répondre aux questions lors de la prochaine rencontre. Pour l'instant, si nous allons de l'avant avec le Cégep, la vente pourrait se faire à l'école vers le 17 ou 18 août prochain. L'école compte se procurer des cahiers additionnels pour les enfants qui feront une entrée à mi- année.

d. Grève du personnel du soutien le 9 juin : Étant donné que le déjeuner à l'unisson est prévu pour le 9 juin, advenant une grève du personnel de soutien, celui-ci sera reporté au 10 juin.

- e. **Formulaire de confirmation de service** : Il a été rapporté par les parents membres que le formulaire n'était pas bien clair et qu'il y manquait des options. La directrice a pris note des ajouts à faire et communiquera avec la CSSPO pour les informer.
- f. **Sorties éducatives** : La directrice informe les membres des différentes activités qui seront organisées d'ici la fin de l'année. Dû aux présentes circonstances, l'école ne peut toujours pas organiser des activités à l'extérieur de l'école donc, on prévoit recevoir la visite d'un auteur, d'un cirque, il y aura un spectacle de talent, de danse pour en nommer que quelques-uns.

VOTE DE 15 MINUTES ADDITIONNEL

PROPOSÉ PAR : Mme Bernier-Piché

APPROUVÉ PAR : Mme Gasse

8. Rapports

- a) **Trésorerie** : Madame Element rapporte qu'il n'y a eu aucune dépense à date.
- b) **Comité de parents** : La dernière rencontre du comité ayant été annulée, un courriel fut envoyé aux membres du comité de parents de la CSSPO afin de les informer que dès l'an prochain, seulement 6 rencontres seront au calendrier.
- c) **OPP** : Madame Cléroux n'avait rien à signaler – aucune activité
- d) **Service de garde** : Mme Element était déçue du fait qu'il n'y aura pas de BBQ de fin d'année, mais que malgré la situation, les éducatrices trouvent le moyen d'amuser les élèves.
- e) **Enseignants** : Mme Courchesne a souligné que les enseignants/es étaient bien contents d'être de retour en classe. Mme Courchesne a mentionné qu'il restait encore beaucoup d'activité en classe à faire telle que l'envolée des papillons, des concours d'avions et de toupies, etc.
- f) **Présidence** : Le président a mentionné qu'il avait participé à un webinaire sur la motivation et la réussite de l'Assemblée générale annuelle, proposé par le comité de parent de la CSSPO.
- g) **Direction** : La directrice de l'école a informé les membres que Mme Danika Chénier, la secrétaire de l'école avait quitté son poste et que Mme Annick Montreuil assumera l'intérim jusqu'à la fin de l'année. Mme de Champlain accueillera Mme Labelle dans les semaines à venir afin de faire le transfert de dossiers et d'assurer une belle transition.

9. **Varia** : Aucun sujet

10. **Prochaine Rencontre** : lundi 21 juin, heure à déterminer

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion a été levée à 20h42.

Proposé par: Madame Courchesne

Appuyé par : Mme Bolduc

CE 20-21-32

Signature présidente

Signature Secrétaire